

## DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES



## COMMUNE DE PONTS SUR SEULLES

3bis, rue Saint-Sylvestre  
14480 PONTS SUR SEULLES  
Téléphone 02 31 80 16 20  
Télécopie 02 31 73 01 17

### TRAVAUX DE VOIRIE Chemin Blanc

**6-BPU**

**BORDEREAUX DES PRIX UNITAIRES**

### LOT UNIQUE

Désignation : Voirie – Programme 2017

## Tranche unique

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
1.1	<p><b>VOIRIE</b></p> <p><u>Installation de chantier</u></p> <p>Ce prix rémunère au forfait : les frais d'installation de chantier, amenée, installation et repliement du matériel comprenant les aménagements de terrain y compris les fournitures et frais d'installation des barques de chantier, des ateliers, entrepôts, bureaux, les branchements aux réseaux divers, les frais de gardiennage et de clôture, l'amenée du matériel de chantier et son repliement suivant les différentes phases du CCTP, l'enlèvement en fin de chantier de tous les matériels et matériaux et la remise en état des lieux. Tous les aménagements nécessaires pour la sécurité des riverains. Ce prix comprend également les frais de signalisation de chantier comprenant l'ensemble de la signalisation minimum suivant la réglementation en vigueur durant toute la durée du chantier. Les frais comprennent également toutes signalisations éventuellement prescrites par le directeur des travaux pour une partie ou la totalité du chantier.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
1.3	<p><u>Terrassement avec évacuation</u></p> <p>La réalisation de terrassements en déblais à la pelle mécanique en terrain de toute nature, les implantations et piquetages nécessaires/complémentaires, le talutage en emprise, les purges éventuelles du fond de forme, le transport, l'évacuation en décharge, la mise en forme sur l'ensemble du terrain : voies, trottoirs, aires de stationnements, espaces verts.... , compris compactage et mise à la cote des fonds de forme, réglage des talus et des bermes. Ce prix comprend également la perte de production due à la présence d'ouvrages, au longement ou croisement de tout type de réseaux existants, la réalisation et l'entretien des ouvrages provisoires divers destinés à la collecte et à l'évacuation des eaux de ruissellement ainsi que la protection du fond de forme contre ces eaux y compris toutes sujétions</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
2.7	<p><u>Béton bitumineux BB 0/10 dosé à 120 kg/m<sup>2</sup></u></p> <p>Ce prix rémunère : la réalisation d'une couche d'imprégnation à l'émulsion acide à 65% de bitume :2.5kgs/m2 et gravillons 6/10 : 8 litres/m2 . Il comprend la fourniture, le transport, la mise en oeuvre et toutes sujétions . Béton bitumineux : la fourniture, le stockage, la reprise, le dosage des granulats, du liant, du filler et des additifs de composition. La fabrication en centrale des enrobés, leur transport en camions calorifugés banchés sur le chantier, leur déchargement. La mise en oeuvre des enrobés au finisseur ou à la niveleuse et le compactage, y compris frais de centrale d'enrobage, de laboratoire de chantier et tous déplacements de l'atelier de mise en oeuvre; toutes fournitures y compris toutes sujétions.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
2.8	<p><u>Enduit bicouche à l'émulsion de bitume à 4 kg/m<sup>2</sup></u></p> <p>Ce prix rémunère le m2 d'émulsion acide de bitume et le gravillonnage an deux couches successives :  - 1ère couche : émulsion acide à 65% de bitume à 2kgs/m2 et gravillons 6/10 à 8 litres/m2.  - 2ème couche : émulsion acide à 65% de bitume à 1.5kgs/m2 et gravillons 4/6 à 8 litres/m2.  Il comprend tous transports ,toutes fournitures , toutes mises en oeuvre , toutes main-d'oeuvre et toutes sujétions</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
3.1	<p><u>Dépose de bordure</u></p> <p>Ce prix rémunère la dépose de bordure en béton, quel que soit la fondation, l'évacuation des matériaux en décharge contrôlée, le nettoyage des abords.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	

	<p><b>TROTTOIR</b></p>	
4.1.1	<p><u>Tout-venant 0/31,5</u></p> <p>La fourniture, le transport à pied d'oeuvre et mise en oeuvre de graves tout venant avec réglage et compactage suivant les recommandations de la G.T.R. 92, les implantations et piquetages nécessaires/complémentaires, le pré-réglage, l'arrosage éventuel, les opérations de fin de réglage, l'écrêtement des matériaux si nécessaire, la mise en oeuvre et le compactage des matériaux réalisé en une couche n'excédant pas 10 cm sur toute l'emprise, la fermeture à l'aide d'un rouleau, l'enlèvement des matériaux excédentaires ou hors calibre y compris toutes sujétions</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
2.8	<p><u>Enduit bicouche à l'émulsion de bitume à 4 kg/m<sup>2</sup></u></p> <p>Ce prix rémunère le m2 d'émulsion acide de bitume et le gravillonnage an deux couches successives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1ère couche : émulsion acide à 65% de bitume à 2kgs/m2 et gravillons 6/10 à 8 litres/m2.</li> <li>- 2ème couche : émulsion acide à 65% de bitume à 1.5kgs/m2 et gravillons 4/6 à 8 litres/m2. Il comprend tous transports ,toutes fournitures, toutes mises en oeuvre, toutes main-d'oeuvre et toutes sujétions</li> </ul> <p>LE METRE CARRE :</p>	
	<p><b>ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES</b></p>	
6.1	<p><u>Raccordement canalisation</u></p> <p>Raccordement sur regard existant, avaloir ou réseau existant</p> <p>Ce prix comprend le raccordement de canalisations à un regard existant compris le terrassement, percement du regard, étanchéité, regarnissage, nettoyage du regard, reprofilage de la cunette et aménagement de chute si nécessaire et toutes sujétions</p> <p>L'UNITE :</p>	
6.2	<p><u>Ouverture de tranchée gravitaire et remblaiement</u></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>L'ouverture des tranchées pour pose de canalisations. Ces prix comprennent la découpe de chaussée à la scie ou au marteau piqueur, le terrassement en terrain de toute nature l'évacuation des matériaux, l'entretien du fond et des parois avant la pose des canalisations, les équipements éventuels pour un débit inférieur ou égal à 50 m3/h, ainsi qu'éventuellement la démolition de la canalisation existante et l'évacuation des gravats en décharge sur la portion du réseau concerné, l'évacuation en décharge de classe II des déchets amiantifères éventuels rencontrés dans la tranchée, ainsi que l'établissement du plan de retrait.</p> <p>Le remblaiement au-dessus de la couche de sable avec les terres extraites si elles sont réutilisables par couches de 0,20 m avec pilonnage et arrosage, si nécessaire, les dispositifs de sécurité (gardiennage, éclairage, etc...) les mesures nécessaires pour assurer la circulation ainsi que les accès aux propriétés riveraines, la conservation des piquets et repères, l'entretien des remblais, l'enlèvement et le transport à la décharge des remblais impropres en excédent, les sujétions de croisement de câbles, autres réseaux et ouvrages souterrains, toutes fournitures, main d'oeuvre et sujétions. Les prix s'entendent quel que soit le mode d'exécution des travaux à la main ou à la machine, en fonction de l'encombrement du sous-sol ou des difficultés d'accès pour une hauteur de couverture de 1 m 30 mesurée du fil d'eau à la surface du sol avant ouverture. La longueur sera mesurée suivant l'axe de la tranchée sans déduction des regards.Les travaux sont rémunérés au mètre linéaire.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
6.3 .2	<p><u>Canalisations en PVC Composite CR8 ø250 mm</u></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>La fourniture et pose en tranchée ouverte ou sous fourreau et à toutes profondeurs de canalisations d'assainissement gravitaire ø250 en PVC CR8, compris la fourniture à pied d'oeuvre, l'approche, la mise en place sur fond de forme, la façon des joints, les coupes de tuyaux, le calage dans les angles et aux extrémités, et toutes sujétions.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
6.4.1	<p><u>Tranchée drainante Ø160 avec ouverture et enrobage 20/80</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre, la réalisation de tranchée drainante comprenant : les terrassements, les fournitures et poses de géotextiles de filtration et de protection de l'étanchéité, de drain de diamètre 160 mm et de matériaux drainants.</p> <p>Ce prix comprends ntamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le terrassement et le réglage du fond de fouille,</li> <li>- le chargement et l'évacuation des matériaux extrait vers une décharge de l'entreprise,</li> <li>- l'amenée, l'installation, les déplacements et le repli des matériels nécessaires à l'exécution de la prestation,</li> <li>- la fourniture et la mise en oeuvre de matériaux drainants de granulométrie 20/80 insensible à l'eau,</li> <li>- la fourniture et la pose de drain de diamètre 160 mm,</li> <li>- les sujétions de maintien en position pendant la mise en oeuvre des matériaux de remblais,</li> </ul> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
6.6.1	<p><u>Regard béton avec grille 400x400 plate ou concave</u></p>	

nécessitant l'emploi de la barre à mine, du pic ou de l'outil pneumatique, leur évacuation, la fourniture et la mise en place des coffrages, la confection du corps de la bouche en béton – ép. 0.15, vibration avec toutes sujétions de fournitures, de coffrages, d'épousinage, l'ouvrage complètement terminé, raccords exécutés et prêt à fonctionner.

L'UNITE :

6.6.3	<p><u>Regard béton avec tampon fonte hydraulique 600x600</u></p> <p>Construction d'un regard simple y compris fourniture et pose d'un cadre et du tampon fonte ductile de chez Norinco ou équivalent. Il comprend l'extraction des déblais y compris en terrain difficile nécessitant l'emploi de la barre à mine, du pic ou de l'outil pneumatique, leur évacuation, la fourniture et la mise en place des coffrages, la confection du corps de la bouche en béton – ép. 0.15, vibration avec toutes sujétions de fournitures, de coffrages, d'épuisement, l'ouvrage complètement terminé, raccords exécutés et prêt à fonctionner.</p> <p>L'UNITE :</p>	
-------	---	--